

L'UNION NATIONALE DES TRAVAILLEURS AU NORD-CAMEROUN A L'EPREUVE DU MONOLITHISME SYNDICAL (1972-1982)

Appolinaire Baidou

Université de Douala

baidouappolinaire@yahoo.com

Résumé

Pendant le monolithisme syndical, l'Union Nationale des Travailleurs du Cameroun (U.N.T.C) fut adoptée comme un « syndicat d'Etat ». Elle a été inféodée au parti unique (U.N.C) comme organe spécialisé afin d'étouffer toute contestation et promouvoir la paix sociale. C'est dans ce contexte qu'elle a été instrumentalisée par le président Ahmadou Ahidjo pour mieux consolider sa vision politique dans tout le pays mais davantage au Nord-Cameroun, sa base arrière politique. Ainsi, Moussa Yaya Sarkéfada, bras droit du président, joua un rôle majeur aussi bien dans l'implantation des organes syndicaux que dans le choix de ses principaux acteurs. Les activités conjointes du parti et des syndicats contribuèrent à l'accompagnement et l'implémentation des orientations du développement économique, politique et social dans cette partie du territoire. Par conséquent, cette mutualisation des forces politiques et syndicales a permis de dégager un véritable soutien venant du fief politique et stratégique dont avait nécessairement besoin le président Ahmadou Ahidjo.

Mots clés : *nord-cameroun, syndicat, parti politique, Ahmadou Ahidjo.*

Abstract

During union monolithism, the National Union of Workers of Cameroon (U.N.T.C) was adopted as a "state union". It has been subservient to the One Party (U.N.C) as a specialized body in order to quell any dispute and promote social peace. It is in this context that it was instrumentalized by President Ahmadou Ahidjo to better consolidate his political vision throughout the country but more in North Cameroon, its political rear base. Thus, Moussa Yaya Sarkéfada, the president's right-hand man, played a major role both in the establishment of trade union bodies and in the choice of its main actors. The joint activities of the party and the unions contributed to the accompaniment and implementation of the directions of economic, political and social development in this part of the territory. Consequently, this pooling of political and union forces made it possible to generate real support from the political and strategic stronghold that President Ahmadou Ahidjo necessarily needed.

Keywords: *North Cameroon, trade union, political party, Ahmadou Ahidjo.*

Introduction

En plein fédéralisme, le régime d'Ahmadou Ahidjo scrute avec beaucoup d'attention et d'inquiétude l'avenir du Cameroun dont il a la charge. Très vite, il dénonce un climat lourd et peu rassurant pour l'ordre, la paix et le développement du pays (Kaptue, 1994, p.70). Pour y remédier, il met sur pied le parti unique en 1966 comme étant le véhicule d'une idéologie constituant les piliers du développement politique, économique et social. Evidemment dans ce contexte, toute pensée divergente fut considérée comme source de déchéance sociale et incompatible avec les orientations politiques du pays (Noubissié, 2004, p. 202). C'est d'ailleurs dans cette logique qu'une mutation profonde fut opérée dans le paysage syndical en 1972 afin de mettre un terme à toute contestation et surtout la remise en cause de l'ordre étatique établi. Cela entraîna inévitablement la caporalisation du syndicalisme sous l'égide de la centrale unique dénommée l'Union Nationale des Travailleurs du Cameroun (U.N.T.C). Inféodée à l'appareil politique de l'Etat comme un organe spécialisé, l'U.N.T.C a été implantée dans toutes les régions du Cameroun. Dans le Nord-Cameroun, par ailleurs région natale du chef de l'Etat Ahidjo, des sections départementales ont été enregistrées dans plusieurs localités. Dès lors, cette réflexion se charge d'examiner l'instrumentalisation des organes syndicaux comme vecteurs majeurs du développement socioéconomique et politique dans une région considérée comme base arrière politique du président. Cette démarche met en exergue la volonté du président de s'appuyer sur le mouvement syndical à l'effet d'impulser sa politique régionale. Pour cerner cette préoccupation, il sera important de se pencher au contexte d'implantation de l'U.N.T.C avant d'appréhender ses activités conjointes avec le parti unique U.N.C dans cette partie du territoire.

1- L'avènement de l'U.N.T.C sous l'influence politique au Nord-Cameroun

Deux dimensions d'analyses permettent d'appréhender l'avènement et l'implantation de l'U.N.T.C au Nord-Cameroun. La première grille de lecture s'intéresse à l'influence de Moussa Yaya Sarkifada, homme politique impliqué dans la préparation du terrain. La deuxième est liée à la commission nationale ad hoc en tant qu'organe chargé d'implanter toutes les sections départementales.

1.1- *Le travail préliminaire de Moussa Yaya Sarkifada : homme politique chargé de préparer le terrain*

Moussa Yaya Sarkifada est natif du Nord-Cameroun. Il est né à Garoua le 3 avril 1926. Après ses études primaires dans la localité, il fera plus tard une carrière en qualité d'infirmier vétérinaire (Noubissié, 2004 :206). Il entre très tôt dans le champ politique si bien que de 1958 à 1960, il est élu conseiller municipal. Il gravite aussi vite et devient député de la Bénoué de 1959 à 1973. Cet acteur de la scène politique a mené l'essentiel de son combat politique au côté du président Ahmadou Ahidjo car, il a été fidèle, proche et loyal. L'U.C devenue l'U.N.C, Moussa Yaya Sarkifada a joué un rôle déterminant d'autant plus qu'il est porté au secrétariat général. Il détient des pouvoirs énormes du fait même de son rôle central dans le parti (Bayart, 1985, p.55). Ainsi, dans le Nord-Cameroun, il est le gardien du système monolithique et veille à la sécurisation du pouvoir détenu et exercé par Ahidjo.

Au-delà de sa casquette d'homme politique, Moussa Yaya Sarkifada a été également un acteur du syndicalisme pendant le monolithisme syndical au Cameroun en général et particulièrement au Nord-Cameroun. Car, il fut secrétaire aux affaires syndicales, sociales et féminines au sein du bureau politique national, et en tant que tel, son influence a été ressentie dans le paysage syndical. De manière générale, il a organisé les structures syndicales afin de les arrimer à la structure monolithique du parti. L'objectif fondamental a été de consolider l'unification des organes syndicaux au parti unique U.N.C (Noubissié, 2004 :207). De par ses fonctions, Moussa Yaya a été chargé de préparer, sensibiliser et coordonner la mise sur pied des syndicats des travailleurs U.N.T.C au Nord-Cameroun. Pour cela, il parcourait des localités (même les coins les plus reculés) de la région pour l'implantation des syndicats de base. Les accointances du parti avec l'U.N.T.C justifient manifestement l'intérêt et la forte implication de Moussa Yaya Sarkifada.

Moussa Yaya a initié un long voyage où il a fait le tour des départements de la région pour une sensibilisation de proximité. D'une part, c'est fut le lieu d'expliquer la nécessité du mouvement syndical auprès de la population locale. Concrètement, il était question de

convaincre la population à l'idée d'une adhésion massive en faveur du mouvement syndical. D'après lui, une syndicalisation massive des travailleurs était un véritable soutien à l'orientation politique du chef de l'Etat par ailleurs natif de la région. D'autre part, son voyage a permis de faire le choix des hommes de confiance. Il s'attela à leur demander de postuler comme responsables de premier rang de l'U.N.T.C dans leurs circonscriptions respectives. C'est effectivement à cette occasion qu'il rencontre la plupart de ses anciens amis qui deviendront la crème des acteurs syndicalistes dans la région. On peut citer entre autres Oumarou Moussa, président de l'union syndicale de Ngaoundéré, Moustapha Moussa, président de l'union départementale de Garoua, Hamadjoda Alioum, premier secrétaire administratif du Bureau confédéral U.N.T.C à Garoua, Adama Sadjo, président de l'union départementale de Maroua (Baidou, 2020 : 159).

Il faut préciser que les responsables syndicaux n'ont pas été forcément choisis parce qu'ils eurent auparavant une expérience ou alors un background syndical. Au contraire, ils ont été coptés en fonction des affinités, des intérêts et des enjeux qui n'avaient rien à voir avec les canons normatifs de désignation des membres syndicaux (Mongory, 1975 : 46). Les syndicalistes ont été choisis par rapport à leur docilité à l'orientation politique du gouvernement et du parti U.N.C. L'élection des différents responsables syndicaux fut jouée d'avance. Des consignes de votes ont été déjà données aux électeurs pour désigner un candidat précis. Il convient donc de noter que le travail de terrain a été effectué en amont par un homme politique de confiance qui avait la maîtrise de la région du Nord-Cameroun. Ce travail facilita véritablement la mission de la commission nationale ad hoc (Baidou, 2020 : 168).

1.1.1- *La commission nationale ad hoc : organe politique mandaté d'implanter l'U.N.T.C au Nord-Cameroun*

En 1972, la commission nationale ad hoc est mise sur pied dans le but de procéder à l'installation des organes syndicaux au Nord-Cameroun. Cette commission nationale fut composée des membres du gouvernement, des membres du parti unique U.N.C et des membres du bureau confédéral de l'U.N.T.C. Il s'agit de :

MM. Ayissi Mvondo, Ministre de l'Administration Territoriale représentant le Bureau politique ;

Kwayeb Enock, Ministre de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale, représentant le gouvernement ;

El-Hadj Moussa Yaya, Secrétaire chargé des affaires féminines et syndicales au Bureau politique ;

Amougou Atangana Victor, Secrétaire chargé de l'organisation au Bureau Confédéral de l'U.N.T.C ;

Tina Archange, Secrétaire chargé des affaires juridiques et contentieuses au Bureau Confédéral de l'U.N.T.C ;

Yaya Haman Gabdo, Chef service greffe au Ministère de l'Emploi et de la Prévoyance Sociale.

Ibrahima Wadjiri, Secrétaire général représentant monsieur le Gouverneur de la province du Nord.

La feuille de route de cette commission a été bien définie et les aspects les plus importants consistent à sillonner toute la province du Nord, mener des consultations syndicales, créer des dynamiques autour de l'U.N.T.C et former les bureaux directeurs des unions départementales et des syndicats départementaux. En effet, l'itinéraire de leur déplacement était connu d'avance, notamment, Ngaoundéré, Garoua et Maroua. En effet, pendant leur séjour, l'U.N.T.C a été essentiellement implantée dans le secteur privé et parapublic. C'est à ce titre que l'on enregistra des syndicats en l'occurrence dans les communes, les bars, hôtels et restaurants, le transport, le cinéma, les bâtiments l'enseignement privé, la santé privée, les banques, l'élevage, l'agriculture, l'aviation, les travaux publics...etc. Par conséquent, lorsque la commission nationale ad hoc procéda à l'installation des différents syndicats dans l'un des départements de la province, il fallut au préalable une méthode de travail. Ainsi, à l'annonce de l'arrivée de la commission, un certain nombre de dispositions étaient prises en amont :

-Préparer un communiqué succinct annonçant l'arrivée dans le chef-lieu du département des membres de la commission nationale ad hoc pour l'installation des syndicats de base dans le département concerné.

-Indiquer l'heure et le lieu de rassemblement des travailleurs (s'ils ne sont pas nombreux, les convoquer tous en une fois. Par contre, s'il y avait une dizaine de syndicats à installer, les convoquer en deux groupes s'il n'existait aucune salle pouvant contenir tout le monde. L'idéal est de réunir tout le monde en une fois).

-Inviter les employeurs à aider leurs employés à se rendre massivement au lieu de réunion en mettant à leur disposition les moyens de locomotion.

-Assurer la plus grande publicité en affichant le communiqué dans toutes les entreprises.

Demander au Commissaire spécial de revoir son fichier qui sera très sollicité.

-Demander à l'inspecteur départemental du travail de se mettre à la disposition des membres de la commission nationale ad hoc pour tous renseignements.

-Identifier en collaboration étroite avec le président de l'U.N.C et le commissaire les travailleurs sérieux et turbulents dans chaque entreprise.

Par contre, les fonctionnaires et agents administratifs régis par le Code de la fonction publique ont été quant à eux exclus du champ du mouvement syndical. Cette restriction fut légalisée en son temps par l'adoption de la loi n° 68/LF/19, du 18 novembre 1968 relative aux associations ou syndicats professionnels. Avec cette loi, tous les travailleurs camerounais régis par le Code de la fonction publique devaient obligatoirement obtenir un agrément délivré par le ministère de l'administration territoriale avant de créer un syndicat. Cette loi a été perçue comme une volonté politique d'anéantir toute initiative syndicale dans le secteur public parce que dans tous les cas, l'obtention de l'agrément a été un parcours de combattant.

Ainsi, d'un point de vue numérique, force est de constater qu'il eut une floraison des syndicats U.N.T.C pendant la période du monolithisme syndical. L'on dénombra un effectif total de (56) syndicats U.N.T.C. Comme pendant la période française, les syndicats U.N.T.C ont été inégalement répartis dans cette partie du territoire. L'Adamaoua en tête comptait (21) syndicats départementaux, la Bénoué eut (17), le Margui Wandalla (1), le Mayo-Danay (3), le Logone et Chari (2) et le Diamaré enregistra (12). Tout le mois de février 1973 aura suffi à la commission nationale ad hoc pour remplir ses missions au Nord-Cameroun (Baidou, 2020 : 160).

Il convient d'indiquer que l'implantation de l'U.N.T.C au Nord-Cameroun a suivi deux étapes. La préparation du terrain en prélude à l'arrivée de la commission sous l'impulsion de Moussa Yaya Sarkifada, acteur majeur du paysage syndical. La deuxième étape fut consacrée à la mise sur pied des syndicats avec la désignation des principaux leaders à la faveur de la commission nationale ad hoc. Les membres du gouvernement et les responsables du parti unique qui composent cette commission témoignèrent de l'influence politique dans le processus. C'est dire en d'autres termes que les syndicats U.N.T.C furent simplement des relais ou alors les bras séculiers de l'administration centrale auprès des travailleurs de cette partie du territoire.

Au demeurant, l'U.N.T.C n'eut véritablement rien de particulier par rapport à sa structuration verticale. Elle a été organisée sur trois paliers notamment, l'union départementale, le syndicat départemental et la section syndicale. L'union départementale fut l'organe le plus élevé dans la structuration de l'U.N.T.C. En principe, l'union départementale comme son nom l'indique, a été installée dans un cadre départemental notamment de la Vina, du Diamaré et de la Bénoué. L'union départementale joua le rôle de liaison entre les syndicats départementaux et le bureau central de l'U.N.T.C basé à Yaoundé. Les syndicats départementaux furent considérés comme le deuxième palier de la hiérarchie syndicale. En effet, ils ont été les plus nombreux et essentiellement constitués dans un cadre départemental par des syndicats relevant de la même branche d'activité ou des branches d'activités connexes. Dans la pratique et selon les dispositions et la

volonté des travailleurs, il pouvait y avoir une prolifération des syndicats départementaux U.N.T.C, pourvu qu'ils adhèrent de manière obligatoire à l'union départementale de la région respective. Cela suppose que tous les syndicats départementaux ont été affiliés systématiquement aux unions départementales respectivement dans leur circonscription. Enfin, les sections syndicales ont été au bas de l'échelle de la hiérarchie syndicale. Elles représentaient des cellules syndicales implantées au sein de chaque entreprise. Lorsque la masse ouvrière d'une entreprise fut assez importante, elle pouvait décider librement de créer une section syndicale U.N.T.C au sein de l'entreprise pour défendre leurs intérêts.

Les critères d'adhésion ont été préalablement définis par le bureau confédéral de l'U.N.T.C. Dans un ouvrage destiné à la pédagogie syndicale, le secrétariat confédéral à l'éducation ouvrière de l'U.N.T.C a formellement indiqué les caractéristiques d'un militant syndical ou encore, d'un militant syndical de l'U.N.T.C. Dans son préambule, il est mentionné que tout travailleur qui prétend adhérer au sein d'une formation syndicale doit au préalable remplir certains critères fondamentaux notamment :

-Etre militant du parti U.N.C ;

-Etre travailleur salarié ;

-Pour postuler à un poste de responsabilité ou membre du bureau, jouir en plus des droits civiques (Baidou, 2020 : 172).

2- Le syndicalisme inscrit dans le prolongement de la vision sociopolitique régionale du président Ahmadou Ahidjo

Fondamentalement, les activités de l'U.N.T.C furent conçues dans la perspective de prolonger la vision régionale du chef de l'Etat aussi bien dans le domaine socioéconomique que politique.

2. 2 - Les mouvements socioéconomiques sur fond de maintien de la paix sociale

Fondamentalement, les organisations syndicales ont pour but de lutter pour la protection et l'amélioration des conditions de vie de

leurs adhérents. Mais, dans le contexte des mouvements de l'U.N.T.C, tout concourait à préserver le calme et la paix sociale dans cette partie du territoire comme exigeait les pouvoirs politiques.

En effet, dans le domaine professionnel, les activités de l'U.N.T.C visaient l'encadrement des travailleurs, le contrôle de l'application de la législation du travail et l'augmentation des salaires. L'encadrement des travailleurs avait deux volets : d'une part, représenter et discipliner ceux-ci et d'autre part, les éduquer. S'agissant du premier volet, il faut indiquer que les travailleurs s'identifiaient désormais à l'U.N.T.C comme l'unique structure susceptible de les représenter en tout temps et en tout lieu. Elle fut désormais un interlocuteur principal, crédible et légitime vers lequel se tournaient les travailleurs en situations difficiles au Nord-Cameroun. Concernant la discipline, il importe de dire également que l'U.N.T.C eut la lourde mission de veiller et de ramener la sérénité dans le milieu professionnel. En principe, la qualité des syndicats des travailleurs se mesurait à la discipline qu'ils furent capables d'instaurer non pas seulement au sein de l'organisation, mais, surtout dans les milieux professionnels et de manière générale dans la société. A cette époque, l'on savait que la question de la paix sociale était précieuse pour le régime en place. Ainsi, pour éviter d'être tenu pour responsable ou en complicité d'action en cas de trouble, de grogne ou de remous social dans les lieux de travail ou en dehors, l'U.N.T.C s'attelait d'une manière ou d'une autre à mettre la discipline partout où se trouvaient les travailleurs. Pour cela, des appels ont été généralement lancés à l'endroit des militants afin qu'ils comprennent que l'assiduité, la discipline et toutes les autres qualités ayant trait au bon sens guident leur démarche avant toute chose. Le dialogue et les négociations furent davantage prônés pour tous et par tous dans les syndicats afin que les revendications soient mieux canalisées. Cette mesure a été accompagnée de l'éducation ouvrière. Ainsi, la caravane d'éducation ouvrière interdépartementale fut l'occasion pendant laquelle les éducateurs syndicaux sillonnèrent tous les départements afin de réunir et d'instruire les adhérents de l'U.N.T.C (Baidou, 2020 : 169).

Du point de vue du contrôle des normes du travail, l'U.N.T.C encadrait les travailleurs dans les entreprises en vue du règlement

pacifique des conflits. Les syndicats veillèrent sur la condition de travail, la défense et le contrôle des normes de travail applicables à l'ensemble des travailleurs dans les entreprises. Les sections de l'U.N.T.C étaient désormais implantées au sein des entreprises pour assurer la régularité de la législation du travail de sorte que, sous aucun prétexte, les bornes ne soient déplacées pour laisser place à l'exploitation des travailleurs. Les délégués du personnel étaient élus et investis des pouvoirs susceptibles de défendre les causes de leurs camarades dans les entreprises relevant de leur domaine ou branche d'activité.

Au plan économique, les revendications à l'augmentation des salaires étaient également envisagées par l'U.N.T.C au Nord-Cameroun. Les leaders syndicaux furent régulièrement invités à la commission financière annuelle pour plaider à la revalorisation des salaires des travailleurs. C'est à ce titre que le salaire les primes et les avantages d'autres natures sont revus à la hausse année après année.

Quoi qu'il en soit, les activités socioéconomiques de l'U.N.T.C furent particulièrement menées pour aider l'ordre gouvernant à maintenir la paix sociale. Il revenait aux syndicats U.N.T.C par ailleurs partenaires sociaux et organes spécialisés du parti unique de prendre toutes les mesures nécessaires afin de mettre de l'ordre dans le monde du travail. Le slogan de la paix sociale a été une préoccupation majeure du président Ahidjo d'où l'implication sans réserve du mouvement syndical.

2.2.2- La consolidation du pouvoir politique au Nord-Cameroun : les activités conjointes de l'U.N.T.C et du parti unique U.N.C

L'article 3 des statuts de l'U.N.T.C dispose clairement que l'unique centrale syndicale du territoire exerce ses activités dans le cadre des options politiques définies par le parti de l'Union Nationale du Cameroun. Autrement dit, cette disposition statutaire justifia les raisons d'une activité commune entre ces deux organisations dont les objectifs sont pourtant professionnels pour l'une et politiques pour l'autre.

Dès son accession à la magistrature suprême, le président Ahmadou Ahidjo avait pour souci primordial d'unifier l'espace politique du « Grand-Nord », sa base arrière. Il invitait les Nordistes à

faire bloc derrière lui pour la réalisation de cette insidieuse politique (Kaimangui, 2016 :180). En ce moment précis, il savait qu'il pouvait compter sur l'implication des deux principales forces politiques et sociales. C'est donc dans ce même ordre d'idée que la convergence des activités entre l'unique confédération syndicale et l'unique parti politique visait à renforcer et consolider les options politiques du pouvoir de celui-ci dans sa région natale.

Sur le terrain, l'U.N.T.C et l'U.N.C œuvraient main dans la main pour le rayonnement politique. Les acteurs syndicaux et politiques organisèrent des rencontres conjointes pour la sensibilisation et l'adhésion massive des militants de la région. Dans ce contexte, le slogan était commun et stipulait que : « un bon militant syndical est d'abord et avant tout un bon militant de l'U.N.C ». A cet effet, les travailleurs sont incités à régulariser leur situation vis-à-vis du parti à travers l'adhésion, l'achat des cartes de membre et l'assiduité aux meetings du parti. Il y a lieu d'indiquer qu'il existait aussi une volonté de détourner l'attention de la masse laborieuse des sons de cloches dissonantes qui viendraient ternir l'image du parti et saboter les efforts d'encadrement des différentes catégories professionnelles dans la région. La crainte fut de laisser les travailleurs adhésés à des idéaux et des revendications venus de l'extérieur et donc les conséquences seraient désastreuses du point de vue politique au niveau local. Donc, les acteurs syndicaux et politiques participèrent à la canalisation des aspirations des travailleurs selon les orientations du parti (Harouna Barka, 2018 : 226).

Par ailleurs, les acteurs syndicaux interpellèrent régulièrement les travailleurs à l'effet de participer activement pour la consolidation de l'unité nationale si chère pour le développement harmonieux et durable au niveau régional. Ce qui veut dire que les syndicats et le parti ont un intérêt commun et gagneraient à travailler ensemble au lieu de se livrer des batailles. Toute revendication syndicale inappropriée et sans fondement contribue à mettre en péril les efforts consentis pour l'unité nationale. Le militant ne peut être un revendicateur devant les autorités et le parti mais, plutôt celui qui fait appel à la raison et pour la bonne marche de la société.

Par ailleurs, le 6 septembre 1975, une réunion conjointe de l'U.N.T.C et U.N.C a été organisée à la permanence de la sous-section U.N.C de Garoua-ville. A cette occasion, le syndicaliste Hamadjoda Alioum exhorta tous les travailleurs du département de la Bénoué à apprécier le concours précieux du parti et condamne énergiquement les revendications sans but, les grèves sauvages, des querelles stériles et intestines provoquées à des fins personnelles. Pendant cette séance, tous les participants entonnèrent l'hymne national du Cameroun afin de soumettre à l'unanimité et de manière solennelle, une motion de soutien au président Ahidjo. Ainsi, les syndicalistes et les leaders politiques du Nord-Cameroun constatent avec satisfaction le prestige dont jouit le pays tant à l'intérieur qu'au-delà des frontières grâce au chef providentiel son Excellence El Hadj Ahmadou Ahidjo, considéré à raison comme l'apôtre de l'unité et de la paix nationale et internationale ; Adressent leurs vifs remerciements aux dirigeants du parti et du gouvernement et à travers eux, son Excellence El Hadj Ahmadou Ahidjo, pour tout ce qu'ils ont fait pour le bien-être du peuple camerounais ; réaffirment leur entière confiance et attachement au chef de l'Etat et aux institutions qu'il incarne ; demandent aux autorités administratives et politiques locales de bien vouloir transmettre au père de la Nation, les remerciements les plus sincères des travailleurs de la Bénoué ; supplient le tout puissant de le combler de tous les bienfaits pour qu'il achève sa mission sacrée de conduire la nation dans la paix et la concorde. Les leaders syndicalistes et les responsables politiques ont été tous des partenaires aussi bien dans le champ syndical que politique. Les syndicats et le parti poursuivaient les mêmes objectifs et donc l'U.N.T.C et l'U.N.C furent en effet, bonnet blanc, blanc bonnet (Baidou, 2020 : 209).

Conclusion

Cette réflexion avait pour objet d'examiner une période charnière de la vie syndicale caractérisée par le monolithisme syndical au Nord-Cameroun. Nous avons montré que l'U.N.T.C a été implantée dans cette région sous la bannière du parti unique U.N.C à la faveur des acteurs politiques. On retient que des mouvements furent organisés conjointement dans le domaine socioéconomique pour contribuer au maintien de la paix sociale. Enfin, il ressort de cette

analyse que la fusion de ces deux forces sociales et politiques contribua à soutenir efficacement la vision politique du chef de l'Etat dans sa région natale, sa base arrière politique et stratégique.

Bibliographie

Baidou Appolinaire (2020), *les syndicats des travailleurs au Nord-Cameroun de 1946 à 2015 : dynamique et défis*. Thèse de doctorat/Ph.D d'histoire, Université de Maroua.

Deussom Noubissié Gabriel (2004), *Catholicisme, forces politiques au Nord-Cameroun : instruments de transformation sociale de l'origine au XXe siècle*. Thèse de Doctorat/Ph.D. d'Histoire, Université de Ngaoundéré.

Harouna Barka (2018), *Partis politiques et groupes de pression dans le Logone et Chari : 1954 – 2011*. Thèse de Doctorat/Ph.D. d'Histoire, Université de Ngaoundéré.

Bayart Jean-François (1985), *L'Etat au Cameroun*, Paris, Presse de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.

Kaimangui Mathias (2016), *Elites Kirdi et politique au Cameroun (1946-2013)*. Thèse de Doctorat/Ph.D. d'Histoire, Université de Ngaoundéré.

Kaptue Léon (1988), *L'expérience syndicale au Cameroun des origines à 1960*. Thèse de Doctorat d'Etat en Histoire à la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé, tome 1et 2.

Mongory Jonathan (1975), *Le syndicalisme. Force politique au Cameroun ? De 1944 à 1972*. Thèse de Doctorat de sciences politiques, Paris, Université de Droit, inédite.